



## COMPTE RENDU ADMINISTRATIF 2025

# Sommaire

|                                                                                    |           |
|------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| Conseil administratif et Conseil municipal .....                                   | 3         |
| Personnel de l'administration communale (Organigramme 2025) .....                  | 5         |
| Points forts 2025 .....                                                            | 6         |
| <b>DICASTÈRES DE M. JEAN-LUC BOESIGER</b>                                          |           |
| Aménagement, urbanisme et mobilité .....                                           | 7         |
| Durabilité et climat .....                                                         | 9         |
| Travaux et constructions .....                                                     | 11        |
| Culture et communication .....                                                     | 13        |
| Environnement et domaine public.....                                               | 16        |
| <b>DICASTÈRES DE M. PHILIPPE MOSER</b>                                             |           |
| Administration communale.....                                                      | 18        |
| Cohésion sociale .....                                                             | 18        |
| <b>Bilan, compte de résultat et compte des investissements au 31.12.2025 .....</b> | <b>22</b> |
| <b>DICASTÈRES DE MME ISABELLA BRÜHLMANN-STUCKI</b>                                 |           |
| Sécurité .....                                                                     | 24        |
| Rapports de la Cie Sapeurs-pompiers, Cie Sauveteurs auxiliaires, ORPC Voirons      |           |
| Sports et loisirs .....                                                            | 26        |
| État civil .....                                                                   | 28        |

## Autorités

En 2025, les autorités ont été renouvelées à l'occasion des élections municipales, qui se tiennent tous les cinq ans. Par leur travail et leurs décisions tout au long de l'année, le Conseil administratif (CA), avec le soutien du personnel communal, et le Conseil municipal (CM) ont permis les actions et réalisations décrites dans le présent compte rendu administratif.

Les séances du CM sont également des lieux de communications, débats, échanges d'idées et propositions, concernant par exemple le Centre sportif Sous-Moulin, les promotions scolaires, le bénévolat ou encore la lutte contre le sexisme, le harcèlement et la discrimination des personnes vulnérables. Informations complètes dans les procès-verbaux :



## Conseil administratif

M. Jean-Luc Boesiger, Maire

- Aménagement (urbanisme et mobilité) et développement durable
- Domaine public
- Travaux et constructions
- Culture
- Communication

M. Philippe Moser, Conseiller administratif

- Finances
- Cohésion sociale : affaires sociales, petite enfance, écoles, jeunesse, aînés, maison de quartiers, TSHM
- Administration communale

Mme Isabella Brühlmann-Stucki, Conseillère administrative

- Sécurité (police municipale, pompiers, sauveteurs auxiliaires, ORPC)
- Sports et loisirs
- État civil

Secrétaire général : M. Pierre Debieux



© Niels Ackermann / Lundi13

Mme Isabella Brühlmann-Stucki, M. Jean-Luc Boesiger et M. Philippe Moser



## Conseil municipal

**Bureau du Conseil municipal du 2 juin 2025 au 31 mai 2026**

Mme Sofia Silva de Moura : Présidente  
M. Hubert Borcard : 1<sup>er</sup> Vice-Président  
Jean Toscan : secrétaire  
Mme Carmen Puglisi : membre  
M. Ivan Ardizzone : 2<sup>e</sup> Vice-Président

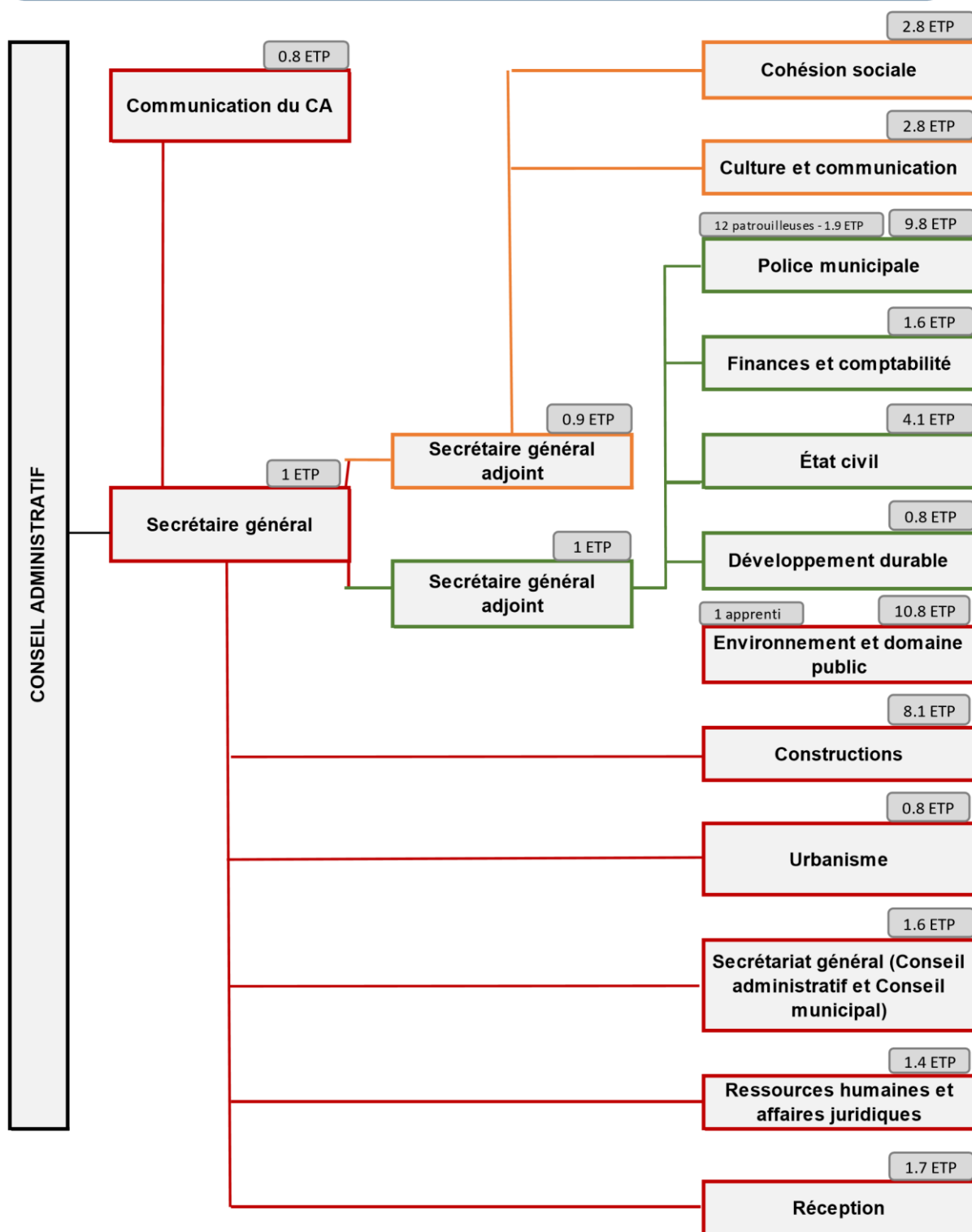


| Membres du Conseil municipal  | Partis | Commissions                                  |                  |         |          |          |                   |
|-------------------------------|--------|----------------------------------------------|------------------|---------|----------|----------|-------------------|
|                               |        | Aménagement,<br>Travaux et<br>domaine public | Cohésion sociale | Culture | Finances | Sécurité | Sports et loisirs |
| M. Ivan Ardizzone             | VERT   |                                              | P                |         |          |          | M                 |
| Mme Marina Ardizzone-Cabitzza | VERT   |                                              | M                |         | M        |          |                   |
| M. Mauro Bellucci             | VERT   |                                              |                  | M       |          |          | P                 |
| M. Morgan Bersef              | LCVL   |                                              | M                | M       |          |          |                   |
| M. André-William Blandenier   | PSIND  | M                                            |                  | VP      |          |          |                   |
| M. Hubert Borcard             | GIC    |                                              | M                | M       |          |          | VP                |
| M. Gilles Brand               | PLR    | M                                            |                  | M       |          |          |                   |
| M. Olivier Dallais            | GIC    | M                                            |                  |         | M        | P        |                   |
| M. Philippe de Candolle       | PLR    |                                              | VP               |         | M        | M        | M                 |
| M. Lorédan Füeg               | VERT   | M                                            |                  |         |          | M        |                   |
| Mme Brigitte Galliot          | PSIND  |                                              |                  |         | VP       | M        |                   |
| M. Laurent Gauthier           | PLR    |                                              |                  |         | M        | M        |                   |
| Mme Amanda Gavilanes          | PS     |                                              | M                |         | M        |          | M                 |
| M. Alain Kolly                | PLR    |                                              |                  |         | P        |          | M                 |
| M. Geoffrey Marclay           | PLR    |                                              | M                | P       |          |          | M                 |
| Mme Solène May                | VERT   |                                              |                  | M       | M        |          |                   |
| M. Philippe Meyer             | PLR    | M                                            |                  |         |          |          | M                 |
| Mme Helena Moura              | PLR    |                                              | M                |         | M        |          |                   |
| Mme Carmen Puglisi            | PSIND  |                                              | M                |         |          | M        |                   |
| M. Olivier Regard             | VERT   | M                                            |                  |         |          | VP       |                   |
| Mme Sofia Silva de Moura      | PLR    | M                                            |                  | M       |          | M        |                   |
| M. Jean Toscan                | LCVL   | VP                                           |                  |         |          | M        |                   |
| Mme Renate von Davier         | PSIND  | P                                            |                  | M       |          |          | M                 |

LCVL = Le Centre-Verts libéraux. GIC = Groupe indépendants chênais. PLR = Les Libéraux-Radicaux. PSIND = Parti socialiste et Indépendant-es. VERT = Les Vert.es

P = Présidence. VP = Vice-Présidence. M = Membre

## PERSONNEL DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE



### EFFECTIF 31.12.2025

1 APPRENTI  
 31 PERSONNES A PLEIN TEMPS  
 39 PERSONNES A TEMPS PARTIEL  
 71 PERSONNES (35 FEMMES ET 36 HOMMES)  
 51.9 ETP

## Points forts de 2025

La législature 2025-2030 a débuté le 1<sup>er</sup> juin 2025. Les réalisations de 2025 s'inscrivent pleinement dans les 4 axes suivants.

### La commune doit maîtriser son développement pour conserver une bonne qualité de vie.

- L'émergence d'un nouveau quartier autour de la gare, avec des aménagements extérieurs et le développement d'un pôle de mobilité douce.
- Deux plans localisés de quartiers, Baud et Grison, ont fait l'objet de processus de concertation.
- Une stratégie d'évolution de la zone 5 a été élaborée pour accompagner qualitativement la pression sur la zone villa.
- Une cartographie 3D permet de visualiser les projets et d'appréhender l'évolution du territoire.

### La commune poursuit ses développements pour vivre ensemble, garantir l'accueil des enfants et ses actions en faveur des jeunes et des aînés.

- Des manifestations culturelles pour tous les publics et une présence numérique renforcée.
- Des liens étroits avec la Maison de quartiers et les acteurs concernés, notamment les travailleurs sociaux hors murs (TSHM).
- La commune, qui compte 2 crèches actuellement, étudie les opportunités pour créer une nouvelle structure dédiée à la petite enfance.
- Toutes les classes sont désormais équipées de tableaux blancs interactifs (TBI) ; le préau de l'école Place-Favre a été réaménagé.
- Pour garantir l'accueil parascolaire, les combles de l'école du Plateau sont en cours d'aménagement en prévision de la rentrée scolaire 2026-2027.
- Renforcement des actions en faveur de la cohésion sociale, notamment en doublant la capacité d'accueil du repas du Noël solidaire.

### La commune veut répondre aux enjeux environnementaux et aux besoins de durabilité.

- La préservation et l'accroissement de la biodiversité sont des enjeux prioritaires.
- La mise en œuvre d'un Plan climat, décliné en actions concrètes et réalistes.
- Des actions visant à rendre les immeubles du patrimoine communal exemplaires en matière énergétique.
- Poursuite du remplacement de l'éclairage public pour des économies d'énergie.
- Des actions de sensibilisation au tri afin de diminuer les déchets et augmenter le taux de recyclage.

### Une administration communale qui s'adapte pour répondre aux nouveaux besoins de la population.

- L'administration communale s'adapte en termes de personnel et modernise sa gestion informatique.
- Dialogue renforcé avec les citoyens, à travers des consultations publiques et des rencontres régulières.
- Des liens étroits avec Thônex et Chêne-Bougeries pour une dynamique intercommunale forte et des projets, notamment dans le sport et la culture.

## Aménagement du territoire – Urbanisme – Mobilité

**Le service de l'aménagement du territoire, urbanisme et mobilité s'est concentré sur plusieurs plans localisés de quartier. Il a suivi l'urbanisation du quartier de la gare et préparé l'aménagement de l'avenue de Bel-Air.**

**En 2025, la commune a travaillé à la cohérence des projets privés avec les objectifs communaux. Elle dispose désormais d'une modélisation 3D de son territoire.**

### Urbanisation du quartier de la gare

La mise en œuvre du Plan localisé de quartier (PLQ) de la gare de Chêne-Bourg s'est poursuivie de manière soutenue. L'année 2025 se distingue par une appropriation des lieux par les habitants et les usagers du Léman Express. Des micro-aménagements (corolles, brumisateurs, etc.) ont été installés durant l'été afin d'améliorer la convivialité. Le marché communal hebdomadaire qui y a pris ses quartiers vient compléter ce lieu redessiné.



*Place de la gare et son quai des mobilités / 2025*

Les travaux d'espace public (sous maîtrise d'ouvrage de l'État de Genève et cofinancés par la commune) se sont poursuivis avec la réalisation du giratoire et de la place de la Gravière. Le chantier privé, jouxtant cette place, a repris et laissera place à un immeuble d'activités. Enfin, dernière pièce bâtie du périmètre du PLQ, l'ancienne gare a été entièrement étanchéifiée. Les travaux intérieurs ont repris en 2025 : le bâtiment et son restaurant devraient être ouverts au public courant 2026. Les réflexions concernant la mobilité prennent forme, notamment par des aménagements paysagers et sécuritaires à l'avenue de Bel-Air et dans le quartier de la gare, par des cheminements piétons et des arrêts de bus.

### Plans localisés de quartiers

#### Plan localisé du quartier de la Mousse

Adopté par le Conseil d'État fin 2022, le PLQ est entré en phase opérationnelle. Les échanges entre la commune et les différents requérants privés se sont intensifiés afin de définir plus précisément les futurs espaces et équipements publics : nouvelles liaisons de mobilité douce, écopoints novateurs, etc. La première autorisation de construire un immeuble a été délivrée, et les travaux ont débuté. D'autres projets sont en cours d'instruction.

## Adoption du PLQ « Baud »

L'office de l'urbanisme et la commune ont organisé un processus de concertation (début 2022) avec les architectes et représentants des propriétaires de deux projets de PLQ « Baud » et « Grison-Perréard ». Intégrant les résultats de ces processus participatifs dont la qualité et l'utilité ont été soulignées, les études se sont poursuivies en 2023, avec une exposition publique présentant le projet « Baud ». Le PLQ a été adopté par le Conseil d'État le 27 août 2025.



*Implantation du bâtiment et aménagements extérieurs du PLQ Baud,  
© BCMA architectes / 2025.*

Le projet de PLQ « Grison-Perréard » est toujours en cours d'études.

## Perspectives

### Micro-aménagements paysagers et sécuritaires sur l'avenue de Bel-Air

Ce projet vise l'amélioration de certains tronçons de trottoirs, avec pour objectifs :

- l'augmentation des surfaces perméables et végétalisées au détriment des revêtements bitumineux,
- l'amélioration de la convivialité et du confort climatique de ces espaces (bancs, plantations d'arbres, etc.),
- le renforcement de la sécurité (lutte contre le stationnement sauvage, protection des cheminements piétons, amélioration de la visibilité aux sorties, etc.).

Une demande d'autorisation de construire sera déposée en 2026.

### Développement du Plateau de Bel-Air

Le Plateau de Bel-Air est soumis à une certaine pression foncière (densification de la zone villas, projet de déclassement du secteur Seymaz-Sud, etc.). La commune est soucieuse de clarifier ces enjeux et d'échanger de manière transparente avec les riverains concernés. Une séance d'information, organisée à l'initiative de l'Association des habitants du plateau de Bel-Air (ahpba), a notamment eu lieu en novembre 2025, rassemblant un public nombreux.

### Secteur « Seymaz-sud »

En 2024, le Conseil municipal a émis un préavis défavorable au déclassement en zone 3 ordinaire. Malgré cela, le Grand Conseil a adopté le déclassement en 2025. Un référendum a été lancé, faisant perdurer le débat sur l'avenir de cette zone.

## Projets privés

En 2025, la commune a instruit un nombre très important de demandes en autorisation de construire, notamment en zone villas. La nécessité d'assurer la cohérence des projets privés avec les objectifs communaux, tels que définis dans la stratégie d'évolution de la zone 5, a mobilisé la mairie de manière continue.

Par ailleurs, les immeubles situés avenue de Bel-Air ont fait l'objet d'un concours d'architecture en juin 2025, auquel la commune a participé en tant que membre du jury.



© Burrus Nussbaumer Architectes Sàrl / 2025  
Projet lauréat du concours d'immeubles sis avenue de Bel-Air 63ter-91 – vue côté jardins

## Cartographie 3D de la commune

La commune dispose d'une modélisation 3D de son territoire, développée en 2025. Accessible en ligne, cet outil permet de visualiser la commune de manière immersive et détaillée, d'observer les bâtiments et les espaces publics sous différents angles, y compris en vue piétonne.

Conçu comme une maquette numérique interactive, cet outil constitue un support d'échanges lors de la présentation de projets urbains et permet d'appréhender l'état et l'évolution du territoire communal.



Vue 3D par drone du quartier de la gare, © uzufly/ octobre 2025.

<https://chene-bourg.uzuverse.com/>



## Durabilité et climat

**Ce service existe depuis le 1<sup>er</sup> avril 2025, consécutivement à l'engagement d'un nouveau collaborateur pour s'occuper principalement des thématiques du tri et de la gestion des déchets et de la biodiversité. Il travaille de manière transversale avec d'autres services de la commune.**

**En 2025, un travail a été accompli en vue de finaliser le règlement communal relatif à la gestion des déchets, d'avancer sur le réaménagement paysager des préaux, sur une mare didactique et sur l'élaboration d'un Plan d'actions biodiversité.**

### Tri et gestion des déchets urbains

La commune s'engage à fournir des solutions de tri des déchets près des lieux où ils sont produits, et à inciter les entreprises à trier leurs déchets urbains. Avec 215 kg/an

d'ordures ménagères produites par habitant en 2024, la commune de Chêne-Bourg est encore loin de l'objectif cantonal, fixé à 160 kg/an par habitant.

### **Écopoints**

La commune a étudié les besoins en écopoints enterrés offrant toutes les possibilités de tri, par secteur, et mis en place un groupe de travail interne afin de déterminer la stratégie en vue de leur déploiement. Pour rappel, un écopoint enterré est fonctionnel à l'avenue de Bel-Air, un écopoint en surface sera enterré à la rue Jean-Pelletier dès réception de l'autorisation de construire et une étude de faisabilité est en cours pour trois autres écopoints.

### **Stations de tri des déchets de rue**

Durant les mois d'été, 3 stations de recyclage des déchets de rue pour le tri du PET, de l'aluminium et du verre ont été mises à disposition à la place Favre, au parc de l'Ancienne-Mairie et au parc Floraire. Plus de 300 kg de PET et d'aluminium ont pu être triés en deux mois, montrant une bonne qualité de tri et une grande nécessité pour le PET.



*Les deux types de stations de recyclage des déchets urbains utilisés dans les espaces publics durant l'été.*

### **Calendrier des déchets 2026**

Le calendrier des déchets est désormais établi sur une page A3 recto/verso (recto pour les immeubles et verso pour les villas), format économique et écologique s'inscrivant dans les objectifs de développement durable de la commune. La distribution a été effectuée en novembre, un QR code renvoie sur la page des déchets du site de la commune afin de renseigner au mieux les communiers.

### **Climat urbain**

Cette thématique vise à redonner aux sols urbains leur perméabilité naturelle, pour optimiser la gestion des eaux de surface, à planter afin de renforcer la biodiversité et créer de l'ombre, et in fine réduire les îlots de chaleur. La commune a identifié tous les secteurs de son territoire où elle peut intervenir.

### **Réaménagement des préaux des écoles De-Haller et du Plateau**

Les préaux des écoles De-Haller et du Plateau forment un ensemble d'une surface importante, situé à proximité immédiate de la Seymaz et de son cordon boisé. Un réaménagement paysager renforcerait la biodiversité en ramenant la nature dans la cour d'école et des aménagements extérieurs permettraient d'enseigner dehors et d'interagir avec différents milieux naturels. La commune envisage un processus

participatif. Aidée d'un bureau spécialisé, elle a défini les fondements du processus de concertation, qui doit se déployer en 2026.

### **Biodiversité**

Le cordon boisé de la Seymaz permet à la faune sauvage de transiter entre la rive gauche du lac, les bords de l'Arve et le pied du Salève. La commune a ainsi comme objectif de mettre tout en œuvre pour protéger et renforcer la biodiversité associée à ce cordon boisé.

### **Plan d'actions biodiversité**

Un Plan d'actions biodiversité, prévu pour la législature en cours, comprend 10 mesures, avec 4 objectifs : renforcer l'infrastructure écologique ; intégrer la biodiversité dans l'aménagement du territoire ; préserver et favoriser la biodiversité locale ; inciter et sensibiliser à la biodiversité. Les premières phases de déploiement concernent l'identification de l'infrastructure écologique communale, un inventaire et un plan de gestion des surfaces vertes sous gestion communale, ainsi qu'une mise à jour de l'inventaire cantonal des arbres (ICA) sur ces parcelles avec un plan d'arborisation.

### **Actions de sensibilisation**

- Sensibilisation au tri des déchets à l'écopoint Bel-Air le 27 septembre, par l'association Waste and Watt ;
- ateliers de sensibilisation contre le gaspillage, pour une consommation durable, avec l'association ZeroWaste du 19 novembre au 10 décembre à la Migros de Chêne-Bourg ;
- Campagne « *Emportons malin !* » à l'attention des restaurateurs, pour un meilleur tri des déchets de cuisine et promouvoir les contenants réutilisables, par l'association ZeroWaste, en août et septembre.

## **Travaux et constructions**

**Le service mène des projets de construction et de rénovation en lien avec les bâtiments et espaces communaux, pour améliorer l'environnement urbain. En 2025, 3 projets ont été réalisés dans les infrastructures scolaires : la pose des tableaux interactifs, l'agrandissement et le réaménagement du préau de l'école Place-Favre et l'aménagement de locaux pour le parascolaire dans les combles de l'école du Plateau en prévision de la rentrée scolaire 2026.**

**À noter que la commune connaît un accroissement du nombre d'enfants inscrits au parascolaire et doit répondre à l'augmentation des besoins en capacité d'accueil. Elle priorise son action en lien avec le changement climatique, qui nécessite une adaptation des bâtiments et des espaces publics et scolaires.**

### **Pose de tableaux blancs interactifs**

Les tableaux blancs interactifs (TBI) constituent aujourd'hui des outils pédagogiques pour remplacer progressivement les tableaux noirs traditionnels ainsi que les rétroprojecteurs. Grâce à un vidéoprojecteur interactif, le TBI permet de projeter

l'écran d'un ordinateur sur une surface tactile. Les enseignants et les élèves peuvent ainsi interagir directement avec le contenu affiché. Sur un total de 48 classes, seules 10 étaient initialement équipées de TBI. Constatant l'intérêt pédagogique de ces dispositifs et leur importance croissante dans l'enseignement, le Conseil administratif a décidé d'accélérer leur déploiement. Ce dernier, lancé en 2024, s'est poursuivi en 2025, profitant des vacances d'été pour finaliser l'installation dans les classes restantes. Toutes les classes des écoles primaires disposent désormais de cet outil.

### **Agrandissement et réaménagement du préau de l'école Favre**

Mis à disposition en février 2025, le nouveau préau couvert ainsi que l'îlot de fraîcheur végétalisé offrent désormais un cadre à la fois fonctionnel et adapté aux enjeux climatiques, particulièrement apprécié lors des périodes estivales. Les aménagements favorisant l'infiltration des eaux et la végétalisation contribuent à améliorer le confort thermique, tout en sensibilisant les élèves aux questions environnementales. Les bacs potagers, notamment, sont utilisés dans le cadre d'activités pédagogiques. Après une année complète de fonctionnement, l'installation de panneaux solaires photovoltaïques a permis de produire 13'919 kWh d'électricité. Cette énergie, consommée en grande partie par les espaces communs de l'établissement, a permis d'éviter l'émission de 1'782 kg de CO<sub>2</sub>, soit l'équivalent de 82 arbres. Ce bilan positif confirme la volonté de la commune de s'inscrire dans une démarche exemplaire en matière de développement durable.



*Vue de la charpente et des panneaux solaires*

### **Aménagement de locaux pour le parascolaire**

L'accroissement du nombre d'enfants inscrits au parascolaire a conduit la commune à envisager la création de nouveaux espaces. Le Conseil administratif a identifié les combles de l'école du Plateau, jusqu'ici désaffectées, comme une opportunité pertinente pour développer une infrastructure supplémentaire sans emprise au sol, tout en valorisant un volume existant du bâtiment. Le projet prévoit la transformation complète de ces combles par l'aménagement d'une salle d'accueil, destinée aux activités quotidiennes, ainsi qu'une salle de repos. Une cuisine équipée permettra l'organisation de collations et d'ateliers « cuisine ». Une attention particulière est portée à la luminosité naturelle ainsi qu'au confort thermique et acoustique. Cette intervention constitue une opportunité d'améliorer la performance énergétique du bâtiment (mise en conformité selon le standard « THPE rénovation »). Les travaux ont débuté en juillet 2025 et leur achèvement est prévu pour juin 2026, ce qui permettra au service du parascolaire de prendre possession des nouveaux locaux pour la rentrée scolaire 2026.

## Économies d'énergie sur l'éclairage public et dans les bâtiments administratifs

- 13 luminaires ont été remplacés le long de la Seymaz et aux abords du groupe scolaire De Haller par une nouvelle génération LED avec variateur d'intensité permettant une diminution de l'éclairage de 50 % de 22h à 6h pour favoriser la petite faune tout en garantissant la sécurité. Pour des questions de sécurité et d'économie d'énergie, une étude est en cours pour le remplacement de tous les luminaires le long du chemin du Printemps.
- L'éclairage des locaux du bâtiment du service de l'environnement et du domaine public a été remplacé par des LED.

## Travaux de génie civil

### Réaménagement de l'avenue de Bel-Air

Les travaux se sont achevés au printemps 2025 par la réalisation de deux zones qui n'avaient pas pu être traitées auparavant en raison des déviations de bus mises en place. Il s'agit, d'une part, du carrefour du chemin de la Mousse et de l'avenue de Bel-Air, et d'autre part, de la zone au niveau de la rue Dr Georges-Audéoud.

### Mise en conformité des réseaux d'assainissement au chemin des Meures

En raison, notamment, de son important état d'usure et d'une étanchéité défaillante, le collecteur existant au chemin des Meures a dû être remplacé par un réseau séparatif. Deux nouveaux collecteurs ont ainsi été réalisés : l'un pour les eaux claires et l'autre pour les eaux usées. Les branchements privés ont été raccordés.

## Culture et communication

**Le service de la culture et de la communication a continué de renforcer l'attractivité culturelle de la commune, notamment autour du Point Favre, tout en développant sa stratégie de communication.**

**L'année 2025 a été marquée par une intensification de la médiation culturelle et une présence numérique renforcée. Elle a également été rythmée par des manifestations à forte affluence, dont la Fête de la Musique, la Fête de l'Escalade et la quatrième édition de l'Opération Transat.**

### Point Favre

La saison culturelle du Point Favre a proposé 16 spectacles pour 25 représentations, réunissant plus de 3'000 spectateurs et atteignant un taux de remplissage de 84,5 %.

- Parmi les moments forts, les concerts d'*Albin de la Simone* et de *Mathieu Boogaerts*, la nouvelle création « Au bord du monde » de la compagnie Les Artpenteurs, ainsi que les spectacles de Charles Nouveau et de Forma ont rencontré un très bon accueil du public. Les accueils et collaborations ont réuni 1'424 personnes.
- L'année a également été marquée par l'accueil de deux résidences d'artistes : le projet musical *Joue à ton rythme !* de la compagnie éponyme, ainsi que la construction participative de la cabane de l'artiste *Ursina Ramondetto*.

Deux Semaines Signature ont été menées pour les 8-12 ans, confirmant le rôle du lieu dans la médiation et l'accompagnement des jeunes publics. La médiation culturelle poursuit son renforcement à travers des ateliers, des projets participatifs et des immersions artistiques.

- La communication autour du Point Favre poursuit sa progression, avec 9'000 programmes distribués et une présence numérique en nette augmentation. Le site internet a comptabilisé plus de 160'000 vues sur l'année, tandis que le compte Instagram a atteint 1'228 abonnés, sa couverture ayant été multipliée par quatre. La newsletter confirme également sa progression, totalisant 1'110 abonnés. Ces indicateurs témoignent d'une visibilité croissante et d'un engagement soutenu des publics.
- Un partenariat s'est organisé en 2025 avec l'Orchestre de la Suisse romande afin que les musiciens puissent réaliser des concerts sous le concept « Concerts aux petites oreilles ». Ces concerts, prévus en janvier 2026, seront dévolus en premier aux enfants non scolarisés pour, en cas de succès, s'élargir aux enfants des petits degrés scolaires.

### Chiffres clés

En 2025, le Point Favre a été occupé 180 jours, dont 114 dédiés à la programmation culturelle, 16 aux manifestations communales et 50 aux locations privées, ces dernières (dont 23 à vocation culturelle) constituent un axe prioritaire de développement.



*Forma au Point Favre. © Anna Vanwisa*

### **Manifestations**

- La Fête de la Musique, organisée sur la place Favre, a rencontré un large succès avec ses concerts et sa bourse aux disques. La Fête de l'Escalade a également attiré un public nombreux, notamment grâce au mapping projeté sur la façade du Gothard 13.
- Parallèlement, la quatrième édition de l'Opération Transat a animé le parc Floraire, la place Favre et la place de la Gare, où une centaine de chaises longues ont été mises à disposition.
- L'offre culturelle a été enrichie par des concerts, une exposition des œuvres de Marion Jiranek, une projection en plein air avec le festival Animatou.

### **Autres prestations**

- En 2025, le Bibliobus enregistre plus de 5'000 prêts, avec une baisse des prêts adultes, mais une stabilité du secteur jeunesse. L'année se distingue par une forte progression des inscriptions : 50 nouveaux lecteurs, soit le double de 2024,

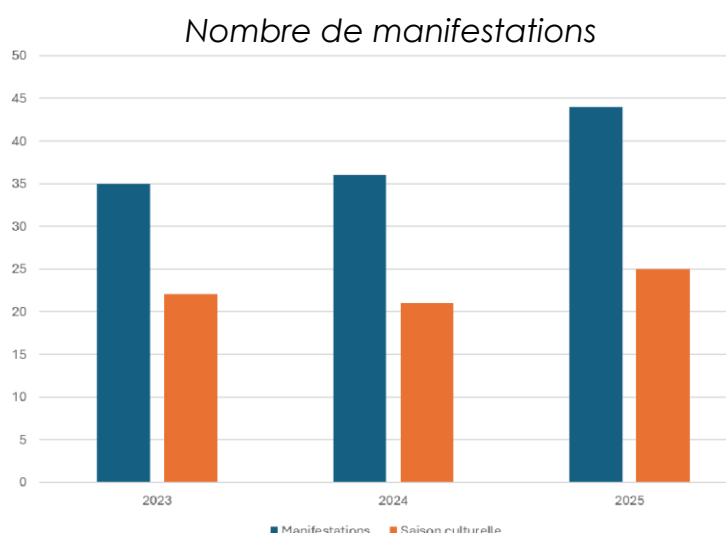
et une hausse du nombre d'usagers actifs (267). Les 46 tournées (place Favre) restent constantes, tandis que les accueils de groupes connaissent un essor remarquable (11 accueils, 96 participants), confirmant l'intérêt croissant pour ce service mobile de lecture.

- Les collaborations avec les institutions culturelles permettent de proposer une offre variée aux écoles. Les 10 représentations scolaires ont rassemblé 1'425 élèves de Chêne-Bourg (1P à 8P) pour profiter des spectacles de la commune.

### Communication communale

En 2025, la stratégie de communication de la mairie poursuit sa montée en puissance, marquée par une forte présence sur les réseaux sociaux et une stabilité de la fréquentation des supports numériques institutionnels.

- La page Facebook continue d'élargir sa communauté, atteignant 1'444 abonnés, soit une progression de 144 personnes.
- La page LinkedIn, pour sa première année complète d'existence, confirme son potentiel avec 287 abonnés et une couverture de 13'580 vues, signe d'un intérêt croissant pour les communications institutionnelles.
- Le site internet communal a été entièrement refait, avec une simplification importante des contenus et du nombre de pages afin d'améliorer la clarté et l'accès à l'information. Cette restructuration garde une fréquentation stable. Ces indicateurs confirment la bonne visibilité des actions communales, tout en mettant en lumière la nécessité d'adapter continuellement les contenus aux évolutions des usages numériques.



## Environnement et domaine public communal

**Le service de l'environnement a entretenu le domaine public et son patrimoine arboré, y compris le cimetière et les parcs, renforcé la végétation, notamment aux abords des écoles, assuré le déneigement en hiver et l'arrosage en été.**

**En 2025, plusieurs projets ont été menés : la végétalisation de la toiture de la salle communale, l'aménagement paysager de la place de la gare, la plantation d'arbres fruitiers au cimetière, la plantation d'arbres sur la rue Peillonex et dans deux écoles dans le but d'ombrager les lieux.**

### Nouvelles réalisations

#### Végétalisation

La végétalisation permet d'intégrer la nature pour améliorer la qualité de vie, lutter contre les îlots de chaleur et renforcer la biodiversité.

- Végétalisation de plusieurs carrés du cimetière
- Plantation de 5 arbres fruitiers sur la parcelle du cimetière
- Plantation de 3 arbres à la rue Peillonex
- Végétalisation de la toiture sur l'arrière de la salle communale, avec des semis de graines

Un effort a été apporté aux espaces réservés aux enfants, afin d'arborer et d'ombrager les lieux, selon les recommandations en lien avec le réchauffement climatique. Dans cette perspective, un arbre a été planté dans le préau de l'école du Plateau, de même que des arbustes indigènes et horticoles à l'école De-Haller. Selon le projet voté par les autorités, le service a assuré le suivi des projets de l'aménagement paysager de la place de la gare et de la rue des Charbonniers.

#### Gestion de l'eau

Le service de l'environnement a coordonné la mise en place et le démontage du brumisateur sur la place de la gare.

Il a poursuivi sa lutte contre la propagation du moustique tigre avec le traitement de l'ensemble des caniveaux (580 bouches) et descentes d'eau pluviale des bâtiments communaux à raison de trois fois par année. Il a également continué à optimiser l'arrosage automatique sur le territoire communal.

### Réalisations récurrentes

#### Préparation des manifestations

Le service a collaboré à la préparation des fêtes et manifestations suivantes : le Marché de fin d'année, la Fête de l'Escalade, la Fête des promotions, la Fête des voisins, la Fête de la musique, le Tour du canton à vélo par le TCS avec le départ et l'arrivée à Chêne-Bourg, l'Opération Transat dans le parc Floraire et sur la Place Favre, la Fête du bonhomme hiver, le Marathon de Genève, la mise en place des sapins et décorations de Noël.

## Entretien courant

Le service, chargé de l'entretien de l'ensemble du réseau routier, des places, des parcs, du cimetière et des terrains de jeux, a poursuivi ses activités.

- Le remplacement progressif des 73 bacs à fleurs, avec 14 bacs renouvelés en 2025.
- Le service de l'environnement a effectué dix abattages d'arbres considérés comme morts ou malades. Une replantation de 1 pour 1 est assurée, selon les obligations légales.
- Le service a formé une apprentie horticultrice, qui a obtenu son CFC. Après son départ, un nouvel apprenti a été engagé.
- Le véhicule Mercedes Sprinter, vétuste, devant souvent être réparé et ne répondant plus aux standards environnementaux, a été remplacé.

À noter aussi l'entretien du parc Floraire, avec le suivi des rocailles, le nettoyage des nichoirs à mésanges et chouettes, le déneigement et le déverglacage de l'ensemble du territoire durant la période hivernale.

|                                                        |                                             |
|--------------------------------------------------------|---------------------------------------------|
| <i>Pour l'été</i>                                      | <i>4'500 plantes</i>                        |
| <i>Pour l'automne</i>                                  | <i>2'950 plantes</i><br><i>1'500 bulbes</i> |
| <i>Sur la façade de la mairie et sur les fontaines</i> | <i>25 chrysanthèmes cascades</i>            |
| <b>soit pour l'année</b>                               | <b>8'975 plantes</b>                        |

## Administration communale

L'administration communale est gérée par le secrétariat général et compte 12 services. Avec le développement de la commune et l'augmentation subséquente de sa population, Chêne-Bourg adapte constamment les services communaux et leur personnel afin de fournir aux citoyens des prestations de qualité. Dans ce contexte, la commune modernise l'administration en termes de gestion informatique et de numérisation des documents.

En 2025, la commune a notamment lancé l'implémentation d'un outil SIRH, afin de rendre la gestion des ressources humaines plus fluide, transparente et moderne.

### Personnel communal

À fin 2025, le personnel communal comptait 71 personnes à temps plein et partiel (51,9 ETP), une apprentie horticultrice et une stagiaire Matu pro, ce qui représente une augmentation des effectifs de 6 personnes par rapport au 31.12.2024. Le taux de rotation volontaire du personnel pour l'année 2025 a été de 4,38 %, ce qui indique une forte stabilité du personnel.

### Informatique

L'administration développe la numérisation des documents, dans le respect du protocole de conservation des documents papier. En 2025, elle a également lancé l'implémentation d'un nouveau logiciel SIRH afin de faciliter la gestion du temps et des absences, la planification des équipes, ainsi que la gestion de la documentation contractuelle.

#### Nouvelle plateforme CMNet

Le Service intercommunal d'informatique (SIACG) a développé une nouvelle version de l'intranet réservé aux Conseils municipaux et destiné à la consultation de toute la documentation relative aux séances du Conseil municipal et de ses commissions.

## Cohésion sociale

Le service de la cohésion sociale met en œuvre et coordonne des actions visant à améliorer la qualité de vie au sein de la commune. Son service social accompagne des personnes en situation de vulnérabilité et notamment des aînés, en vertu de la répartition des tâches entre les communes et cantons. Il soutient des actions locales par le biais de subventions.

L'année 2025 est marquée par une augmentation des demandes de prestations sociales et une grande variété de prestations offertes à la population.

### Le service de la cohésion sociale

Deux assistantes sociales proposent des suivis sociaux individuels et deux collaborateurs administratifs coordonnent de multiples activités, notamment de

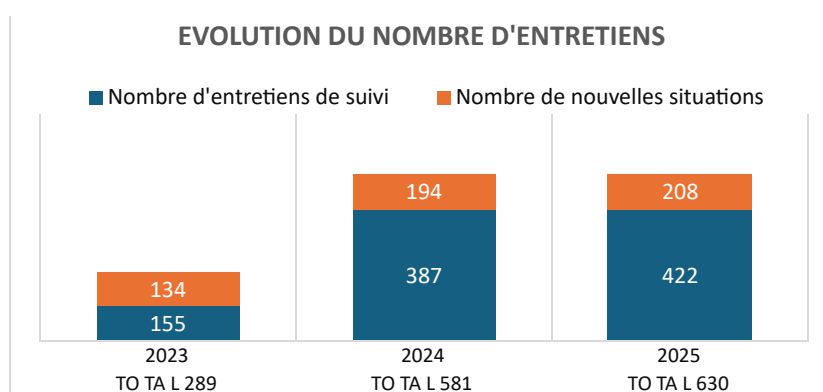
prévention ou de loisirs, destinées à des publics variés, de la petite enfance aux seniors.

Ce service gère également des subventions pour des actions communautaires locales et pour la solidarité internationale.

### Les permanences

Le service organise différentes permanences ouvertes à toute la population qui ont été très fréquentées : juridique (153 entretiens), impôts (105 entretiens), aide au désendettement (30 entretiens).

Le service social a vu son activité augmenter fortement entre 2023 et 2025. Le nombre d'entretiens effectués par les assistantes sociales est passé de 289 en 2023 à 630 en 2025, soit une hausse de plus de 100% en deux ans.



### Les événements

Les fêtes du printemps et de fin d'année, la fête des écoles ou encore la distribution de colis de Noël pour les aînés et les enfants des écoles ont été organisées, en collaboration avec les différents services communaux.

En 2025, le Noël solidaire a changé de formule. Il a eu lieu sur deux jours, le vendredi soir et le samedi à midi, afin d'augmenter la capacité d'accueil. Cela a permis à 419 personnes au total de prendre part à ce repas.

Deux moments de rencontre et d'échanges privilégiés ont eu lieu entre une dizaine de jeunes suivis par les TSHM et le magistrat. Une marche en montagne de deux jours avec une nuit en cabane, ainsi qu'une sortie aux Vernets pour assister à un match de hockey, ont été organisées.

Un atelier « être et rester mobile » a été organisé pour la première fois, avec l'Association transports et environnement. Il a permis de faire découvrir les offres de mobilité, apprendre à se déplacer en toute sécurité dans les transports genevois et utiliser les applications et distributeurs de billets TPG et CFF.

### Les aînés

La commune de Chêne-Bourg dispose d'un immeuble avec encadrement pour personnes âgées (IEPA), géré par l'Institution de maintien à domicile (IMAD). La prestation d'encadrement de jour est assurée par une coordinatrice sociale ainsi qu'une assistante socio-éducative, complétée par une aide de salle à manger et une permanence nocturne.

## Les prestataires subventionnés

### Les structures de la petite enfance

La commune compte les crèches de Peillonnex et Villa Mauresque et les jardins d'enfants le Polichinelle et le P'tit Eden, pour un total de 146 places.

L'année 2025 a été marquée par le développement des équipes éducatives, ainsi que des projets pédagogiques variés.

|                            | Peillonnex | Villa Mauresque | Le Polichinelle | Le P'tit Eden |
|----------------------------|------------|-----------------|-----------------|---------------|
| Nombre de places d'accueil | 59         | 40              | 16              | 31            |

L'association pour l'accueil familial de jour Koala a réalisé 24 placements. 6 bébés (0-18 mois) ont été accueillis et 7 accueillantes familiales sont actives sur la commune.

### La ludothèque

La ludothèque *Les Diablotins* fêtait en 2025 son 40<sup>e</sup> anniversaire. À cette occasion, la salle communale et les abords ont été investis pour offrir différentes activités. La ludothèque peut compter sur la présence de quelques bénévoles très engagés, mais cherche toujours à renforcer cette équipe.

### Les infrastructures scolaires

L'inauguration du préau de l'école Place-Favre a été l'occasion pour les artisans ayant participé à sa construction de proposer des ateliers pour les enfants.

Une action de prévention contre le harcèlement a été menée pour les 7P en collaboration avec la Maison de quartiers le Spot et la police municipale.

- Une nouvelle classe a été ouverte à l'école De-Haller (cycle moyen) à la rentrée 2025.
- Les effectifs scolaires étaient de 781 élèves répartis dans les quatre écoles de la commune, soit 365 à De-Haller, 283 à Petit-Senn, 78 à Place-Favre, 43 à Floraire, et 12 élèves dans la classe intégrée (CLI).

### Les activités du GIAP

Le Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP) accueille près de 400 enfants, en les encadrant durant les repas de midi et en proposant des activités variées le midi et l'après-midi.

En 2025, une des activités parascolaires a permis aux enfants de participer à l'opération de nettoyage de la Seymaz menée en partenariat avec la commune, renforçant leur sensibilisation à l'environnement et à l'engagement citoyen.

### La Maison de quartiers

La Maison de quartiers Le Spot a poursuivi sa mission de proximité, d'accueil et de cohésion sociale, en s'adressant à un public d'enfants, de jeunes, d'adultes et de familles.

En plus des nombreuses activités (accueil libre, grande récré, différents cours, repas communautaires), deux nouvelles activités ont été proposées : les goûters du monde,

qui permettent de rencontrer les familles et de les mettre à l'honneur au travers de leur culture, et les activités ados et aînés, lesquelles créent des liens entre les générations.

Chaque période de vacances, Le Spot propose plusieurs semaines de centres aérés auxquels de nombreux enfants participent, en augmentation par rapport à l'été précédent.



### **Les travailleurs sociaux hors murs (TSHM)**

La mission principale des TSHM consiste à aller à la rencontre des jeunes dans leurs lieux de vie afin de renforcer le lien social, soutenir leur autonomie et prévenir les situations de rupture sociale, scolaire ou professionnelle.

Plusieurs dispositifs de prévention ont été déployés afin d'aborder des thématiques, telles que la violence, les conduites addictives, les jeux d'argent et la sexualité. Ces actions reposent notamment sur une démarche de prévention par les pairs, où des jeunes formés participent eux-mêmes à la sensibilisation de leurs camarades.

- Les stages XP constituent un outil central pour les jeunes de 15 à 25 ans à la recherche d'une première expérience de travail, leur permettant de découvrir le monde du travail, d'acquérir des compétences professionnelles et de reprendre confiance en eux.
- Un accompagnement spécifique est proposé aux jeunes confrontés à des difficultés administratives ou financières. Des permanences thématiques (impôts, bourses, recherche de logement, gestion administrative, désendettement) permettent de prévenir l'accumulation de dettes et d'accompagner les jeunes vers une meilleure autonomie dans leurs démarches.

### Chiffres clés

- 104 jeunes engagés dans les différents stages XP
- 30 activités de loisirs et 6 camps, 220 jeunes impliqués dans des camps, séjours ou activités collectives.
- 1'600 élèves sensibilisés lors d'actions de prévention en milieu scolaire
- 73 suivis individuels, 450 heures d'accompagnement personnalisé
- 60 déclarations fiscales accompagnées lors de permanences dédiées

# Finances

## Bilan au 31 décembre 2025

|           |                                                                                | 31 décembre<br>2024  | 31 décembre<br>2025  |
|-----------|--------------------------------------------------------------------------------|----------------------|----------------------|
| <b>1</b>  | <b>Actif</b>                                                                   | <b>75 478 997,56</b> | <b>75 758 576,67</b> |
| <b>10</b> | <b>Patrimoine financier</b>                                                    | <b>44 058 335,71</b> | <b>49 248 457,40</b> |
| 100       | Disponibilités et placements à court terme                                     | 6 640 702,26         | 10 633 006,47        |
| 101       | Créances                                                                       | 10 674 308,90        | 12 104 489,80        |
| 104       | Actifs de régularisation                                                       | 2 415 607,77         | 2 241 085,29         |
| 107       | Placements financiers                                                          | 1 179 630,00         | 1 137 996,00         |
| 108       | Immobilisations corporelles PF                                                 | 23 148 086,78        | 23 131 879,84        |
| <b>14</b> | <b>Patrimoine administratif</b>                                                | <b>31 420 661,85</b> | <b>26 510 119,27</b> |
| 140       | Immobilisations corporelles du PA                                              | 44 436 293,26        | 44 818 233,13        |
| 145       | Participations, capital social                                                 | 4 818 947,70         | 4 818 947,70         |
| 146       | Subventions d'investissements                                                  | 1 992 291,00         | 2 187 937,00         |
| 148       | Amortissements complémentaires cumulés                                         | -19 826 870,11       | -25 314 998,56       |
| <b>2</b>  | <b>Passif</b>                                                                  | <b>75 478 997,56</b> | <b>75 758 576,67</b> |
| <b>20</b> | <b>Capitaux de tiers</b>                                                       | <b>3 914 081,90</b>  | <b>3 515 084,60</b>  |
| 200       | Engagements courants                                                           | 1 126 862,32         | 1 075 199,04         |
| 204       | Passifs de régularisation                                                      | 297 266,73           | 115 784,36           |
| 205       | Provisions à court terme                                                       | 191 100,00           | 183 300,00           |
| 206       | Engagements financiers à long terme                                            | 2 190 950,00         | 2 019 300,00         |
| 208       | Provisions à long terme                                                        | 84 828,10            | 98 651,60            |
| 209       | Engagements envers les financements spéciaux et des fonds de capitaux de tiers | 23 074,75            | 22 849,60            |
| <b>29</b> | <b>Capital propre</b>                                                          | <b>71 564 915,66</b> | <b>72 243 492,07</b> |
| 299       | Excédent/découvert du bilan                                                    | 71 564 915,66        | 72 243 492,07        |

## Compte de résultat au 31 décembre 2025

|                                                                  | Comptes              | Budget               | Comptes              |
|------------------------------------------------------------------|----------------------|----------------------|----------------------|
|                                                                  | 31.12.2024           | 31.12.2025           | 31.12.2025           |
| <b>Charges d'exploitation</b>                                    | <b>28 328 240,23</b> | <b>32 800 195,00</b> | <b>29 035 550,37</b> |
| 30 Charges de personnel                                          | 7 184 874,20         | 8 497 460,00         | 7 776 870,97         |
| 31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation | 7 407 582,47         | 9 404 560,00         | 7 593 021,54         |
| 33 Amortissements du patrimoine administratif                    | 1 417 497,00         | 1 922 932,00         | 1 239 178,70         |
| 36 Charges de transfert                                          | 12 318 286,56        | 12 975 243,00        | 12 426 479,16        |
| <b>Revenus d'exploitation</b>                                    | <b>29 866 077,69</b> | <b>32 074 857,00</b> | <b>33 132 583,36</b> |
| 40 Revenus fiscaux                                               | 23 575 256,05        | 22 458 900,00        | 23 489 074,73        |
| 42 Taxes                                                         | 1 672 097,29         | 1 673 425,00         | 1 826 725,05         |
| 43 Revenus divers                                                | 74 609,80            | 29 000,00            | 64 329,75            |
| 45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux           | 242,55               | 150,00               | 225,15               |
| 46 Revenus de transfert                                          | 4 543 872,00         | 7 913 382,00         | 7 752 228,68         |
| <b>Résultat d'exploitation</b>                                   | <b>1 537 837,46</b>  | <b>-725 338,00</b>   | <b>4 097 032,99</b>  |
| 34 Charges financières                                           | 239 945,96           | 675 300,00           | 307 447,01           |
| 44 Revenus financiers                                            | 2 377 942,41         | 2 055 690,00         | 2 377 118,88         |
| <b>Résultat financier</b>                                        | <b>2 137 996,45</b>  | <b>1 380 390,00</b>  | <b>2 069 671,87</b>  |
| <b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>                                     | <b>3 675 833,91</b>  | <b>655 052,00</b>    | <b>6 166 704,86</b>  |
| 38 Charges extraordinaires                                       | 3 502 623,96         | 488 130,00           | 5 488 128,45         |
| <b>Résultat extraordinaire</b>                                   | <b>-3 502 623,96</b> | <b>-488 130,00</b>   | <b>-5 488 128,45</b> |
| <b>RESULTAT TOTAL DU COMPTE DE RESULTAT</b>                      | <b>173 209,95</b>    | <b>166 922,00</b>    | <b>678 576,41</b>    |

## Compte des investissements au 31 décembre 2025

|                                             | comptes<br>2024  | budget<br>2025    | comptes<br>2025  |
|---------------------------------------------|------------------|-------------------|------------------|
| <b>Dépenses d'investissements</b>           | <b>3 232 229</b> | <b>11 286 988</b> | <b>2 843 164</b> |
| dont ouvrages de génie-civil                | 1 460 053        | 8 727 188         | 1 453 013        |
| dont terrains bâtis                         | 1 242 403        | 1 847 200         | 926 047          |
| dont mobilier, machines, véhicules          | 212 674          | 430 000           | 181 504          |
| dont subventions à d'autres communes (FIDU) | 317 100          | 282 600           | 282 600          |
| <b>Recettes d'investissements</b>           | <b>1 866 371</b> | <b>1 026 503</b>  | <b>939 445</b>   |
| <b>Dépenses nettes d'investissements</b>    | <b>1 365 859</b> | <b>10 260 485</b> | <b>1 903 719</b> |

## **Sécurité et prévention**

**La sécurité est assurée par plusieurs services et partenaires communaux qui œuvrent en étroite collaboration.**

**2025 est marquée par des opérations de prévention planifiées de la police municipale et une augmentation du nombre de sapeurs-pompiers de la compagnie de ChêneBourg.**

### **Police municipale**

La police municipale (ci-après PM) lutte contre les incivilités et les cambriolages, le contrôle le stationnement, ainsi que les autorisations d'exploitation de terrasses. Elle est engagée lors des manifestations organisées par la commune.

En 2025, le service de la police municipale comptait un effectif total de 22 collaborateurs : 7 agents, dont un agent ayant réussi l'école de police municipale en juin ; 2 contrôleurs du stationnement ; 1 assistante administrative ; 12 patrouilleuses scolaires.

Des campagnes de sensibilisation et des interventions ont été menées dans les écoles primaires et la Maison de quartiers – ainsi que d'autres initiatives auprès de la population, notamment dans les commerces et auprès des personnes âgées.

La répression, faisant partie intégrante des missions de la PM, s'est traduite par 111 opérations planifiées, ciblant des problématiques rencontrées sur le terrain ou des doléances de communiers.

### **Sécurité**

- En dehors des horaires d'ouverture du service, une agence de sécurité privée assure la surveillance des parcs, préaux, places, parkings et bâtiments communaux.
- Fermeture des préaux d'école : le Conseil administratif a décidé que tous les préaux (hormis celui de l'école Floraire, qui restera fermé en permanence en dehors des horaires scolaires) seront fermés de 21h à 7h du matin. De nouveaux panneaux ont été posés afin de les uniformiser.
- Renouvellement de la convention conclue avec la commune de Thônex qui permet aux agents de la police municipale d'intervenir sur le territoire des deux communes. Cette nouvelle convention remplace celle de 2022.

### Chiffres clés

38 actions de prévention, 30 dossiers traités concernant l'exploitation de terrasses et animations, 104 dossiers concernant l'occupation du domaine public, 145 rapports de police établis.

### **Compagnie des sapeurs-pompiers**

Les sapeurs-pompiers volontaires de Chêne-Bourg accomplissent une multitude de missions, dont la lutte contre les incendies. Ils interviennent également pour des

sauvetages d'animaux, des inondations, des intempéries, des chutes d'arbres ou encore des incidents techniques.

Au 31 décembre 2025, la compagnie compte 40 membres : 5 officiers, 4 sous-officiers supérieurs, 5 sous-officiers, 25 appointés et sapeurs, et 1 aspirant.

Durant l'année, elle a répondu à 52 réquisitions, mobilisant 208 sapeurs au total. Ces opérations ont nécessité 275 heures d'engagement.

22 sapeurs ont renforcé leurs compétences en suivant diverses formations – sous-officier, fourrier, conduite en urgence, antichute, protection respiratoire, tronçonneuse, récupération d'essaim d'abeilles, dispensées au Centre d'instruction et de formation. Ces sessions représentent 265 heures de formation, témoignant de la montée en compétence et de la préparation opérationnelle.

La station de gonflage a assuré le remplissage de 700 bouteilles d'air comprimé pour les compagnies de l'arrondissement Arve-Lac, garantissant ainsi la disponibilité des équipements respiratoires pour les interventions et la protection des sapeurs. La compagnie était également présente lors de manifestations organisées par la commune : Promotions, Bonhomme d'hiver, Escalade, Marché de fin d'année. À la suite du rattachement de la compagnie de Chêne-Bougeries au groupement SIS, la convention relative aux piquets des chefs d'intervention a été abrogée.

Parmi les faits marquants de 2025 :

- L'exercice de compagnie du 20 septembre, qui a permis aux sapeurs de s'entraîner dans des conditions particulièrement proches de la réalité, grâce à la mise à disposition d'une propriété promise à la démolition.
- À la suite de la pollution de la Seymaz, la compagnie est intervenue sur recommandation du service du garde-faune afin de procéder à une réinjection d'eau depuis les bornes hydrantes, dans le but de favoriser la régénération naturelle de l'eau.
- L'inspection triennale de la compagnie s'est déroulée sous la forme d'un exercice d'engagement surprise, déclenché sous alarme. La compagnie a démontré sa fiabilité et sa capacité opérationnelle.
- Enfin, à la suite de la dissolution de la compagnie de Chêne-Bougeries, un nombre important de ses sapeurs a rejoint nos rangs. Cette intégration a permis de renforcer nos effectifs et d'atteindre le quota requis par le canton.

### **Compagnie des sauveteurs auxiliaires**

Les sauveteurs auxiliaires à Chêne-Bourg sont des bénévoles qui soutiennent les services d'urgence et assurent la sécurité lors de sinistres et événements. Ils interviennent pour sécuriser les zones, gérer la circulation, aider à l'évacuation et fournir une assistance logistique.

La compagnie a assuré la sécurité lors du marathon de Genève en mai. En juin, elle s'est impliquée dans la Fête des promotions en tenant un stand de nourriture. En décembre, elle a veillé au bon déroulement du cortège de la Fête de l'Escalade et a préparé la traditionnelle soupe. Plusieurs membres de la compagnie ont suivi une formation spécifique afin d'être en mesure d'assurer la régulation de la circulation lorsque la situation l'exige.

### Chiffres clés

Au 31 décembre 2025, l'effectif compte 22 membres, dont certains assument des responsabilités spécifiques : le matériel, les véhicules, la circulation ou les premiers secours (samaritains). Durant l'année, le comité s'est réuni à 12 reprises.

### **Protection civile – ORPC Voirons**

L'ORPC regroupe 5 communes : Chêne-Bourg ; Jussy ; Presinge ; Puplinge ; Thônex. Il intervient pour protéger et aider la population en cas d'urgence.

L'office intercommunal situé à Thônex est dirigé par le Commandant M. Thierry Clot et son suppléant Michaël Mendes. Ses activités se sont déroulées conformément aux instructions de l'office cantonal de la protection de la population et des affaires militaires et au budget alloué.

Durant l'année 2025 a eu lieu : l'information des chefs de domaine ; l'entretien du matériel et des constructions ; les contrôles périodiques des abris, des constructions et du matériel ; la gestion de l'entraînement et de l'instruction des astreints, au travers des cours de répétition.

### Chiffres clés

L'ORPC a organisé 14 cours de répétition et 4 séances d'État-major. Elle a engagé au total 135 astreints, ce qui totalise 317 jours de cours.

Il a engagé 2 astreints pour le cours cata pompiers du 28 janvier, 13 astreints pour le Marathon de Genève et 4 astreints pour le demi-Marathon de Jussy. Le 31 décembre 2025, il a été procédé à la libération de 12 soldats (classe d'âge 1992).

## **Sports & loisirs**

**Le domaine des sports et loisirs participe financièrement aux prestations relatives au sport, de manière intercommunale.**

**En 2025, la commune a mis en place les BoxUp permettant au public d'emprunter gratuitement du matériel de sport et de loisirs.**

### **Nouveautés & innovations 2025**

#### **MiniMove Chêne-Bourg**

Ce programme, porté par la fondation IdéeSport et soutenu par la commune, propose diverses activités sportives et ludiques aux familles ayant des enfants en âge préscolaire. Ces activités, gratuites, ont lieu tous les dimanches d'hiver de 9h à 12h dans les salles de gymnastique du Collège de Candolle.

L'objectif est d'amener les enfants vers leurs premiers mouvements, de privilégier un aspect social pour les parents et d'engager des jeunes de la commune en tant que « coaches ». Inauguré en novembre 2025, ce programme a déjà accueilli plus de 1'200 participants sur les 5 sessions de 2025 et sera reconduit en 2026.



### **BoxUp place Favre**

Depuis avril 2025, des casiers connectés BoxUp, installés sur la place Favre, permettent d'emprunter gratuitement du matériel de sport et de loisirs (pétanque, raquettes, etc.). Une fois l'application mobile téléchargée, il suffit de s'inscrire pour accéder aux équipements disponibles dans les casiers. L'objectif est de faciliter l'accès au sport pour tous afin d'encourager l'activité physique et la convivialité dans l'espace public. Au total, 269 utilisations ont été décomptées.

### **Réalisations poursuivies en 2025**

#### **Piscine de Marcelly**

Les communiens bénéficient de réductions sur des abonnements à la piscine de Marcelly grâce à la carte de communier, disponible à la mairie. La part due à Thônex par Chêne-Bourg se montait en 2025 à Fr. 7'786.80.

#### **Urban training**

27 activités ont été organisées par l'association Urban Training entre mai et septembre avec un total de 220 participants. Ces activités, encadrées par des coaches, ont été proposées gratuitement à la population et subventionnées par la commune, à hauteur de Fr. 3'000.-.



#### **Participations**

Le Generali Genève Marathon est passé par la commune de Chêne-Bourg le 11 mai. Un poste de relais à mi-parcours a été organisé avec diverses animations de la Maison de quartiers Le Spot et le soutien de bénévoles.

Pour la troisième année consécutive, Chêne-Bourg a accueilli le départ et l'arrivée du traditionnel Tour du canton de Genève à vélo, le 25 août, sur la place Favre. Cette manifestation a rassemblé des centaines de cyclistes de tous âges et de tous niveaux, dans une ambiance festive et conviviale.

#### **Centre sportif de Sous-Moulin**

Sur le lien suivant : [cssm.ch](https://cssm.ch)



## État civil

L'état civil a pour mission d'enregistrer l'ensemble des événements qui jalonnent la vie d'une personne – de la naissance au décès – dans le registre fédéral informatisé de l'état civil.

Pour répondre aux exigences légales et proposer des services élargis, les communes de Chêne-Bourg, Thônex et Veyrier se sont réunies pour former l'arrondissement de l'état civil Chêne-Bourg – Thônex – Veyrier.

### Naturalisations

#### Demandes de naturalisation

En 2025, l'office a traité 233 demandes de naturalisation pour les communes de l'arrondissement.

#### Préavis du Conseil administratif

Pour la commune de Chêne-Bourg, le Conseil administratif a préavisé favorablement 41 personnes âgées de plus de 25 ans concernant leur demande de naturalisation.

### Demande d'actes\* d'état civil

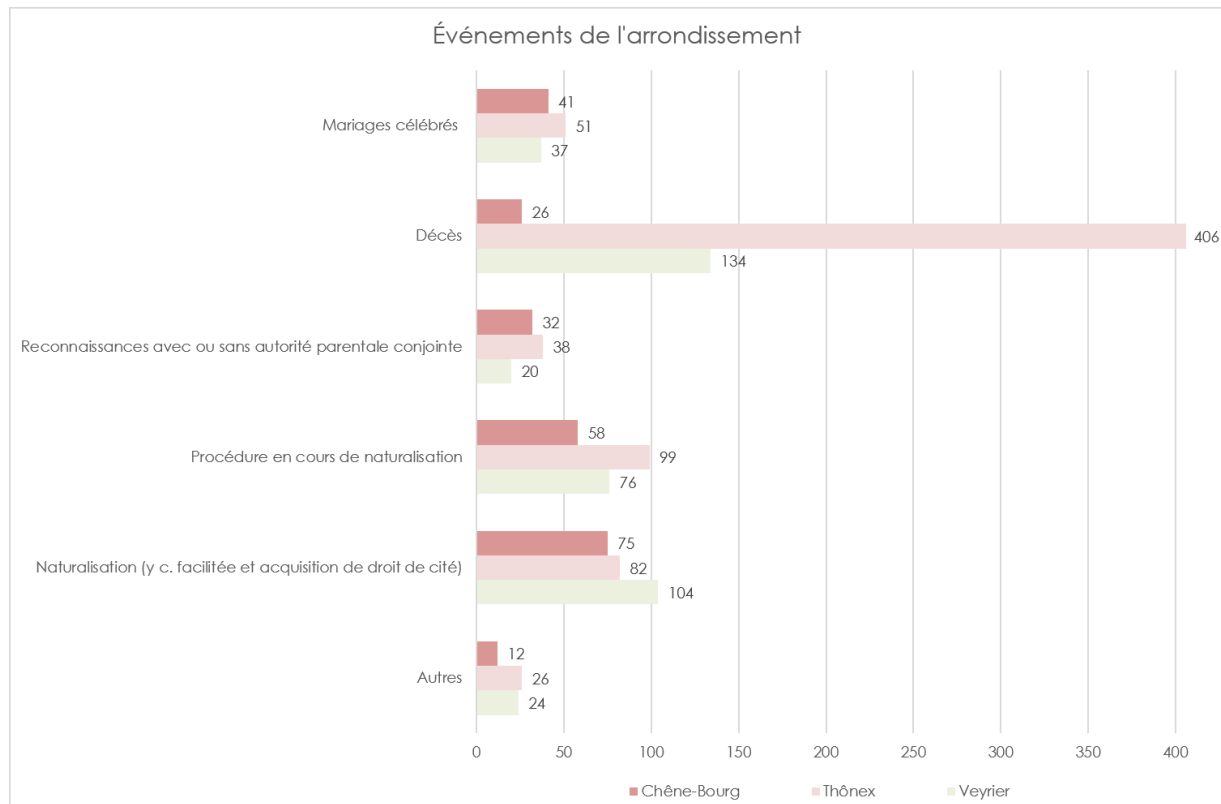
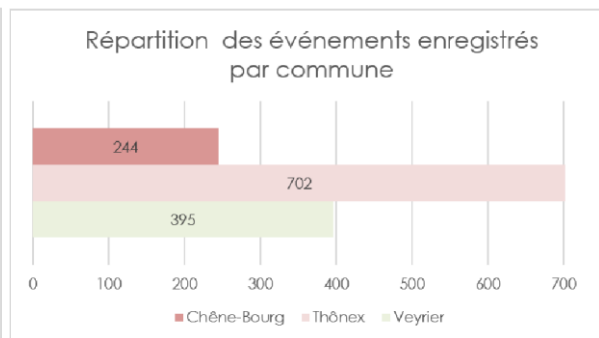
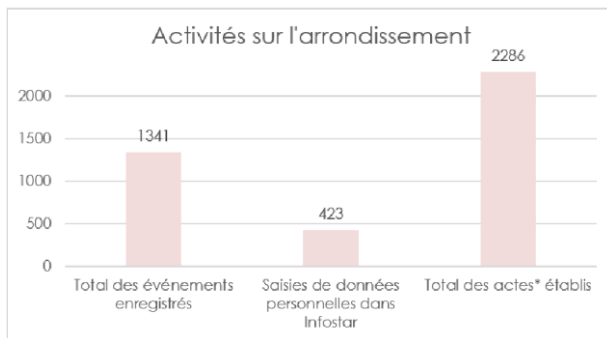
\*Les actes servent à prouver un événement d'état civil (naissance, reconnaissance en paternité, mariage, décès, etc.) ou à prouver l'état civil actuel / statut familial d'une personne (acte d'origine, certificat individuel d'état civil, certificat de famille, certificat relatif à l'état de famille enregistré, etc.)

Informations sur les formalités de l'état civil :

<https://www.chene-bourg.ch/mairie/services-communaux/etat-civilservice/>



| Événements                                                      | Arrondissement | Chêne-Bourg | Thônex     | Veyrier    |
|-----------------------------------------------------------------|----------------|-------------|------------|------------|
| Autres                                                          | 62             | 12          | 26         | 24         |
| Naturalisation (y c. facilitée et acquisition de droit de cité) | 261            | 75          | 82         | 104        |
| Procédure en cours de naturalisation                            | 233            | 58          | 99         | 76         |
| Reconnaisances avec ou sans autorité parentale conjointe        | 90             | 32          | 38         | 20         |
| Décès                                                           | 566            | 26          | 406        | 134        |
| Mariages célébrés                                               | 129            | 41          | 51         | 37         |
| <b>Total des événements enregistrés</b>                         | <b>1341</b>    | <b>244</b>  | <b>702</b> | <b>395</b> |
| <b>Saisies de données personnelles dans Infostar</b>            | <b>423</b>     |             |            |            |
| <b>Total des actes* établis</b>                                 | <b>2286</b>    |             |            |            |



#### Impressum

Conception et rédaction : Mairie de Chêne-Bourg

Édition août 2026